

Une information du 23 mars 2020 de Elisabeth BORNE (Ministre de la Transition écologique et sanitaire et Brune POIRSON Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et sanitaire ) concernant nos mouchoirs .

« Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux particuliers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel. Ce sac doit être soigneusement refermé puis conservé 24 heures avant d'être placé dans le sac plastique pour ordures ménagères. En tout état de cause les mouchoirs, masques et gants usagés ne doivent pas être jetés dans la poubelle des déchets recyclables (emballages, papiers, cartons, plastiques) aussi appelée poubelle « jaune » »